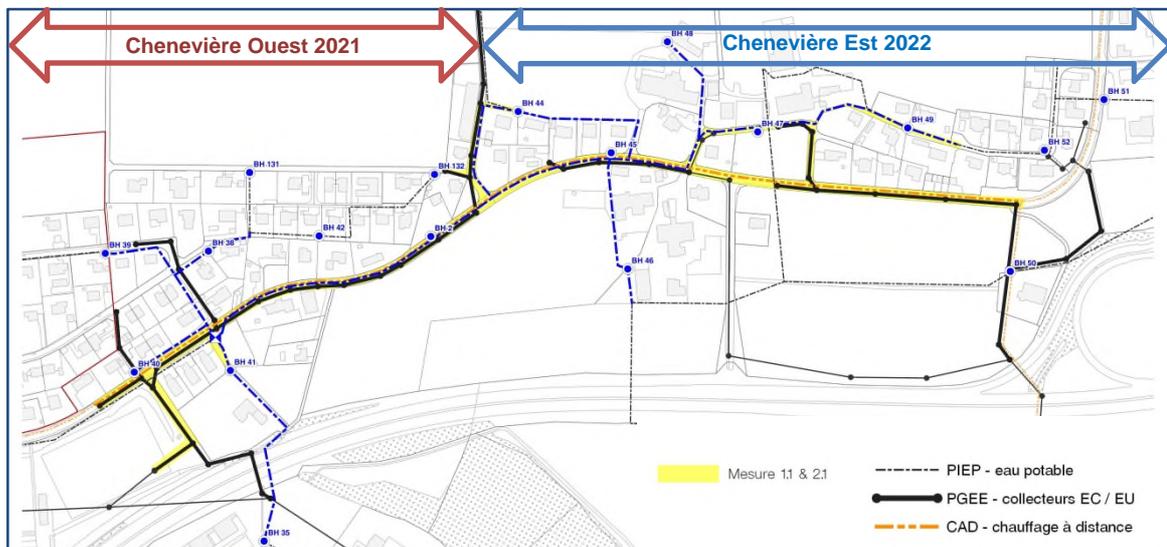




**Message relatif à l'assainissement du secteur de la Chenevière – mise en séparatif et au remplacement de conduites de distribution d'eau potable.**

Afin de garantir la continuité de la mise en séparatif de l'assainissement sur le territoire de la Commune, dans le but de réduire le débit d'eaux claires et pluviales à la station d'épuration, il est prévu de mettre en place de nouveaux collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales dans le secteur de la route de la Chenevière. Parallèlement, l'installation d'une nouvelle conduite d'eau potable sous la chaussée permettra le remplacement et la mise hors service d'anciennes conduites de distribution en Eternit.



Afin de pouvoir profiter de l'opportunité des travaux de mise en place de la conduite de chauffage à distance par Groupe E Celsius, la Commune souhaite d'élaborer au plus vite le projet d'exécution liés à ces infrastructures dans le secteur.

**Route de la Chenevière – assainissement et eau potable**

Etude de projet – honoraires d'ingénieurs estimés à

**Fr. 149'000.00 (TTC)**

**Proposition du Conseil communal**

Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit d'étude de **CHF 149'000.00** pour l'établissement du projet d'exécution pour la mise en place de nouveaux collecteurs pour l'évacuation des eaux usées et pluviales, ainsi que de nouvelles conduites de distribution d'eau potable dans le secteur concerné. Le financement de cette dépense sera assuré par les taxes d'épuration et d'eau potable.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Virginie Khuu



Le Syndic

René Schneuwly